E6L
Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 75 avenue des Champs Élysées - 75008 Paris
RCS Paris 821 154 887

PROCES-VERBAL DE DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 26 juin,

La société EGA, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 25.000,00 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 807 610 977, associée unique de la société E6L, prise en la personne de son président, Monsieur Mathieu BONNET, agissant en cette qualité,

APRÈS AVOIR CONSTATÉ que la société n'exerce plus d'activité,

DÉCIDE CE QUI SUIT :

Article 1

Conformément à l'article 1844-5, al. 3 du Code civil, de prononcer la dissolution anticipée sans liquidation de la société E6L à compter de ce jour ;

Article 2

De constater la transmission universelle du patrimoine de E6L à la société associée unique EGA, à charge pour celle-ci de prendre en charge l'intégralité de l'actif et du passif ;

Article 3

De constater que la société sera radiée du RCS au terme du délai de 30 jours d'opposition laissés aux créanciers, sauf opposition ;

Article 4

De donner tous pouvoirs au représentant légal pour effectuer les formalités nécessaires.

Fait à Paris, le 26 juin 2026,



L'associé Unique,
Monsieur Mathieu Bonnet, Président de EGA,
Présidente